

**L3 Economie et
Gestion : Comptabilité
Contrôle
CC**

Code diplôme France compétences : 20512212

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org / www.cfa-union.org

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.5
- Modalités d'organisation	P.7
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.8
- Durée de la formation	P.9
Le programme	P.10
Le calendrier d'alternance	P.11
Les moyens humains	P.12
Fiche RNCP	P.14

VOS CONTACTS

• Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Antoine PIERRE

antoine.pierre1@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique :

Valérie LHOSTE

Tél : 01 40 91 24 34 / valerie.lhoste@universite-paris-saclay.fr

Lieu de la formation : IUT de Sceaux

8 Avenue Cauchy 92330 SCEAUX

• Contacts CFA

Conseiller formation : gestionnaire contrat d'apprentissage

Loubna CHIKRI

01 69 15 35 12 / 06 07 61 56 27

loubna.chikri@cfa-union.org

Service financier :

01 69 15 35 24 / 06 07 59 68 87

Hanane AABOU

hanane.aabou@cfa-union.org

Référent handicap :

01 69 15 35 12 / 06 07 58 01 14

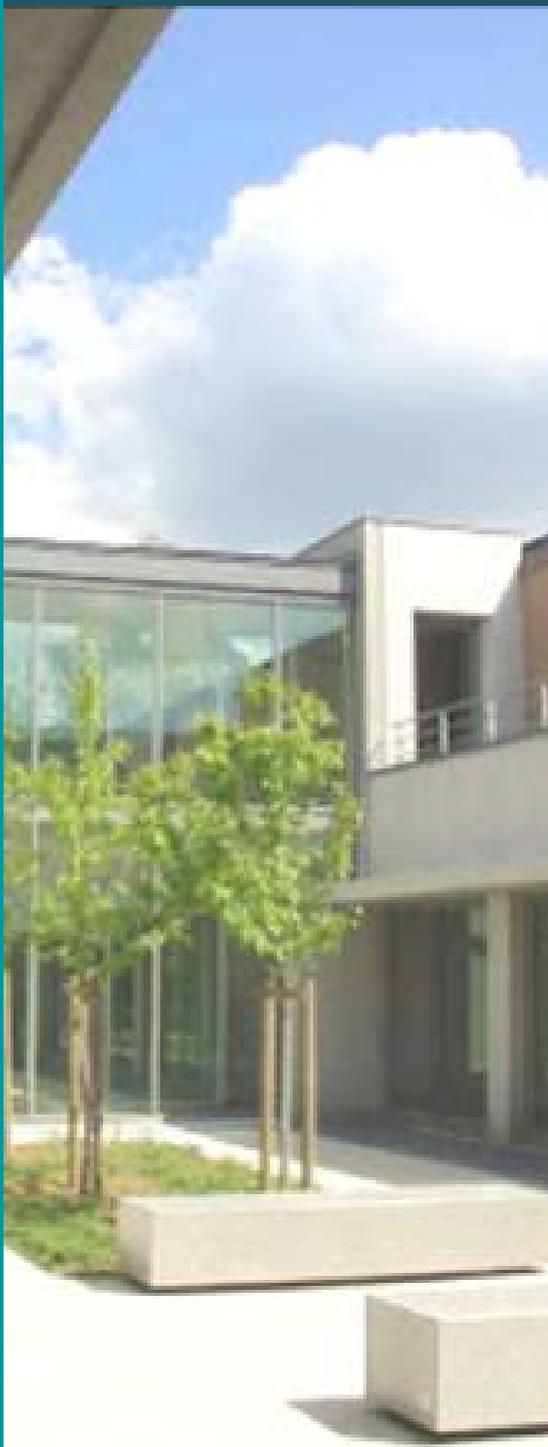
Anna TOTH

anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION – 8 boulevard Dubreuil – 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

L'accès à la licence professionnelle est ouvert aux étudiants titulaires d'une L2 Economie Gestion ou titulaires d'un DUT GEA option Gestion comptable et financière (GCF, BTS CGO, L2 Economie et Gestion.

L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.

- Date de la formation :
11/09/2023 au 08/09/2024
- Réunion d'information destinée
aux stagiaires : NC
- Date de la rentrée universitaire : 11/09/2023

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

La formation est ouverte aux étudiants ayant validé une L2 Economie gestion ou titulaires d'un, BTS CGO, ou admission sur titre en équivalence. La sélection des candidats est fonction des acquis académiques et de la motivation pour la filière. Le recrutement se fait sur dossier et entretien.

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

➤ Objectifs de la formation :

Le parcours « comptabilité-contrôle » de la L3 « Economie-Gestion » s'inscrit dans le cadre universitaire et vise un champ professionnel précis : celui des métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion et de la finance d'entreprise. Il vise à travers des enseignements essentiellement en petits groupes, à faire acquérir aux étudiants du parcours, de solides compétences dans ces domaines en vue d'une poursuite d'études ou d'une insertion professionnelle immédiate.

➤ **Les compétences acquises durant la formation :**

Cette formation apporte des compétences essentielles pour :

- Appréhender l'environnement juridique des organisations (droit des sociétés, droit social et droit fiscal) dans la mesure où cet environnement est indissociable de la comptabilité, la finance et du contrôle de gestion.
- Maîtriser et utiliser les outils de gestion (Mathématiques financières et statistique, comptabilité approfondie, normes comptables internationales, finance d'entreprise et contrôle de gestion) qui constituent le cœur de métier.
- Communiquer, comprendre et gérer les organisations grâce à la maîtrise de l'anglais, des systèmes d'informations et de gestion, des problématiques dans les domaines du management et des sciences humaines et sociales.
- Être en situation d'acquérir une expérience professionnelle par la mise en pratique des savoirs et savoir-faire académiques.

Compétences techniques :

Compétences comptables

- Enregistrer les opérations commerciales, industrielles ou financières (achats, ventes, travaux d'inventaire, etc.) d'une structure pour établir des balances de comptes, comptes de résultat, bilans, ... selon les obligations légales.
- Réaliser le suivi de la trésorerie et en valider la fiabilité.
- Etablir et effectuer les déclarations fiscales et sociales légales.
- Contrôler l'exactitude des écritures comptables et rendre compte de la situation économique de la structure.
- Réaliser des activités ayant trait à la paye et à la gestion de personnel.

Actualiser le paramétrage des systèmes de traitement des données comptables.

Compétences financières

- Effectuer un diagnostic financier de l'entreprise après l'étude des états financiers, en faire la synthèse et formuler des recommandations.
- Suivre les positions de trésorerie et en contrôler la prise en compte comptable.
- Etablir la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité, de fonds de roulement.
- Elaborer le budget de trésorerie selon les éléments comptables et financiers de l'entreprise et l'historique de son activité.
- Déterminer les besoins en financement ou les disponibilités financières de la structure et mettre en place les actions adaptées (ligne de crédit, investissement, ...).
- Evaluer les flux financiers entrants ou sortants de la structure et en définir les procédures de traitement et de sécurisation.

Compétences en contrôle de gestion

- Appuyer l'organisation et le contrôle de la gestion économique (définition d'objectifs, indicateurs d'activité, mesure de performance, ...) d'une structure (entreprise, filiale, collectivité territoriale, ...) et en optimiser la rentabilité financière selon les choix stratégiques décidés par les instances dirigeantes et les réglementations (commerciales, fiscales et financières).
- Réaliser des études prospectives de résultats de la structure.

- Mettre en place des indicateurs et des procédures de suivi de l'activité de la structure.
- Analyser les performances de la structure, contrôler les résultats financiers et préconiser des actions correctives.
- Effectuer le suivi budgétaire et superviser les clôtures comptables, les opérations d'inventaire.
- Suivre ou mettre en place le contrôle interne de la structure
- Réaliser le reporting auprès des instances dirigeantes et proposer des solutions d'optimisation de rentabilité de la structure.
- Apporter un appui technique (conseil en gestion, études de coûts, ...) sur la réalisation d'économies.

Compétences méthodologiques :

- Actualiser le paramétrage des systèmes de traitement des données comptables.
- Mettre en œuvre des compétences théoriques et pratiques.
- Proposer des solutions.
- Capacité d'organisation.
- Travailler en équipe.
- Établir des priorités, gérer son temps, s'auto-évaluer.
- Respecter des échéances.
- Savoir-être.
- Capacité à écouter, dialoguer, argumenter, convaincre, à communiquer développer des relations interpersonnelles.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

La formation se déroule sur 1 an à raison de 525 heures en alternance hebdomadaire 2j/3j. Temps plein en entreprise pendant les congés universitaires.

La formation s'organise autour :

Enseignements	ECTS	TD en h	Nature des épreuves
SEMESTRE 5	30		
<i>Spécialisation gestion</i>	21		
Droit du travail	3	30	CC OU EX
Droit fiscal 1	3	24	CC OU EX
Comptabilité approfondie 1	3	25	CC OU EX
Finance	3	30	CC OU EX
Contrôle de gestion 1	3	35	CC OU EX
Normes comptables internationales	3	18	CC OU EX
Mathématiques financières et statistiques	3	25	CC OU EX
<i>Linguistique et transverse</i>	5		
Anglais 1	2	20	CC OU EX
Système d'information	3	18	CC OU EX
<i>Projet personnel d'étude et d'insertion</i>	4		
Gestion de projet (PT)	2	10	CC OU EX
Missions d'apprentissage et retour	2	36	Synthèse écrite
SEMESTRE 6	30		
<i>Spécialisation gestion</i>	18		
Management	4	38	CC OU EX
Droit des sociétés	3	24	CC OU EX
Droit fiscal 2	2	24	CC OU EX
Contrôle de gestion 2	2	34	CC OU EX
Comptabilité approfondie 2	2	25	CC OU EX
Comptabilité des sociétés	2	18	CC OU EX
Logistique et production	3	24	CC OU EX
<i>Linguistique et transverse</i>	2		
Anglais 2	2	15	CC OU EX
<i>Projet personnel d'étude et d'insertion</i>	10		
Mise en situation professionnelle	1	14	CC OU EX
Missions d'apprentissage et retour	9	38	Synthèse écrite et orale
TOTAL ANNUEL	60	525	

➤ **Projet professionnel**

L'activité en entreprise doit essentiellement concerner des activités comptables, financières ou de contrôle de gestion. Le travail en entreprise est encadré par un maître d'apprentissage désigné au sein de l'entreprise.

Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'apprenant; un compte-rendu est rédigé après chacune des deux visites du tuteur en entreprise.

L'engagement de formation, comprenant entre autres les missions proposées et le projet d'entreprise sert de support au rapport d'activité et à la soutenance orale de l'apprenant.

Un carnet de liaison numérique accessible par Internet permet à tous les acteurs de la formation de visualiser : les absences de l'apprenant ainsi que les comptes rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement et, éventuellement, de la note d'un devoir surveillé et/ou d'un mini projet à la fin de l'enseignement du module.

1/Evaluation

La certification s'obtient après une évaluation dans les unités d'enseignement suivantes :

- *Le rapport de missions*
La rédaction du rapport de missions et retour d'expériences en entreprise est un document dactylographié de 30 à 40 pages, annexes comprises.
Ce rapport doit faire apparaître les compétences et les savoir-faire dans le domaine marketing, commercial, logistique de l'entreprise.
- *La soutenance orale*
La soutenance orale se fait devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique, du tuteur et du maître d'apprentissage (la présence de ce dernier étant souhaitable mais non obligatoire).

Chaque soutenance dure 40 minutes.

Le déroulement de celle-ci se fait en 3 temps :

1. Présentation orale de 20 minutes ;
2. Questions du jury 10 minutes ;
3. Discussion au sein du jury en l'absence du stagiaire (environ 10 minutes).

2/Sanction du diplôme

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement et, éventuellement, de la note d'un devoir surveillé et/ou d'un mini projet à la fin de l'enseignement du module.

Selon l'article 10 de l'arrêté de 1999, la licence est décernée aux alternants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris « Projet personnel d'étude et d'insertion », et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué y compris « Projet personnel d'étude et d'insertion ».

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 4,5. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 4,5. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'alternant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement et, éventuellement, de la note d'un devoir surveillé et/ou d'un mini projet à la fin de l'enseignement du module.

La moyenne générale est obtenue après utilisation des coefficients en lien avec le nombre de crédits ECTS affecté à chaque module.

Pour obtenir la licence, un alternant doit obtenir 60 ECTS.

3/Jury d'examen

Le diplôme est délivré par le jury officiel des licences de la faculté Jean Monnet.

Le Président de l'Université Paris Saclay désigne chaque année, par arrêté, le président et les membres du jury d'attribution de la licence.

➤ Durée de la formation /an

525 h /an

Programme simplifié de la formation

Aspect organisationnel et managérial des organisations	Anglais	35 h
	Systèmes d'information	18 h
	Systèmes de management	38 h
	Logistique et production	24 h
	Communiquer, comprendre et gérer les organisations	
Environnement juridique des organisations	Droit du travail	30 h
	Droit fiscal	48 h
	Droit des sociétés	24 h
	Appréhender l'environnement juridique des organisations	
Outils de gestion	Normes comptables internationales	18 h
	Comptabilité approfondie	50 h
	Finance	30 h
	Contrôle de gestion	69 h
	Mathématiques financières et statistiques	25 h
	Comptabilité des sociétés	18 h
	Maîtriser et utiliser les outils de gestion	
Mise en situation professionnelle	Mise en situation professionnelle 1	74 h
	Méthodologie de projet	10 h
	Mise en situation professionnelle 2 Se préparer à l'entrée dans la vie professionnelle à travers différentes expériences	14 h
TOTAL		525 h

Calendrier de la formation rentrée 2023-2024

CFA UNION		Planning d'alternance 2023-2024 <i>(sous réserve de modifications)</i> L3 Economie Gestion parcours Comptabilité Contrôle en apprentissage Université Paris Saclay											
août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01
02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02
03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03
04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04
05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05
06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06
07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07
08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08
09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01
02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02
03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03
04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04
05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05
06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06
07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07
08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08
09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01	01
02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02	02
03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03	03
04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04	04
05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05	05
06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06	06
07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07
08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08	08
09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

En entreprise
Formation au CFA
Festivité (week-end)

Date de début de la formation : **Lundi 11 septembre 2023**
 Date de fin de la formation : **Vendredi 8 septembre 2024**
 Date de jury d'admission ou d'échec : **Jeudi 8 septembre 2024**
 Volume horaire annuel : **325**

Le jury correspond au parti d'admission. Les dépêches se font à la fin de la formation le 01 septembre 2024.

Les moyens

➤ **L'équipe pédagogique**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'un enseignant associé (PAST). Elle est par ailleurs constituée de plusieurs professionnels en activité dans le secteur privé comme dans le public.

Sur demande.

➤ **Moyens mis à disposition :**

Une salle informatique est mise à disposition des étudiants pour tout cours nécessitant l'usage des NTIC (e-commerce, intelligences économiques).

LICENCE - Licence Economie et gestion (fiche nationale)

Active

N° de fiche
RNCP24426

Nomenclature du niveau de qualification : niveau 6
Code(s) NSF :

122 : Economie

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

-

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)
Université du Littoral Côte d'Opale	-	http://www.univ-littoral.fr (http://www.univ-littoral.fr)
Université Claude Bernard - Lyon 1	-	http://www.univ-lyon1.fr (http://www.univ-lyon1.fr)
Université Lumière - Lyon 2	-	http://www.univ-lyon2.fr (http://www.univ-lyon2.fr)
Université Paris-Est Marnes-la-Vallée	-	-
Université de Nantes	-	http://www.univ-nantes.fr (http://www.univ-nantes.fr)
Université Nice Sophia Antipolis	-	http://portail.unice.fr (http://portail.unice.fr)

Université de la Nouvelle-Calédonie	-	http://www.univ-nc.nc (http://www.univ-nc.nc)
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10	-	http://www.u-paris10.fr (http://www.u-paris10.fr)
Université Paris-Sud - Paris 11	-	http://www.u-psud.fr (http://www.u-psud.fr)
Université Paris 13	-	-
Université Panthéon Assas - Paris 2	-	-
Université Paris Descartes - Paris 5	-	http://www.univ-paris5.fr (http://www.univ-paris5.fr)
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	-	http://www.univ-paris8.fr (http://www.univ-paris8.fr)
Université de Pau et des Pays de l'Adour	-	http://www.univ-pau.fr (http://www.univ-pau.fr)
Université de Perpignan Via Domitia	-	http://www.univ-perp.fr (http://www.univ-perp.fr)
Université de Poitiers	-	http://www.univ-poitiers.fr (http://www.univ-poitiers.fr)
Université de la Polynésie Française	-	http://www.upf.pf (http://www.upf.pf)
Université de Reims Champagne-Ardenne	-	http://www.univ-reims.fr (http://www.univ-reims.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Université d'Angers	-	-
Université d'Artois	-	-
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université de Bretagne Sud	-	http://www.univ-ubs.fr (http://www.univ-ubs.fr)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	-	http://www.univ-savoie.fr (http://www.univ-savoie.fr)

Université de Corse - Pasquale Paoli	-	http://www.univ-corse.fr (http://www.univ-corse.fr)
Université d'Evry-Val-d'Essonne	-	http://www.univ-evry.fr (http://www.univ-evry.fr)
Université de la Réunion	-	http://www.univ-reunion.fr (http://www.univ-reunion.fr)
Université du Havre	-	http://www.univ-lehavre.fr (http://www.univ-lehavre.fr)
Université de Rennes 1	-	http://www.univ-rennes1.fr (http://www.univ-rennes1.fr)
Université Jean Monnet - Saint-Etienne	-	http://www.univ-st-etienne.fr (http://www.univ-st-etienne.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	-	http://www.uvsq.fr (http://www.uvsq.fr)
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	-	http://www.cnam.fr (http://www.cnam.fr)
Université de Franche-Comté - Besançon	-	http://www.univ-fcomte.fr (http://www.univ-fcomte.fr)
Université des Antilles	-	http://www.univ-antilles.fr (http://www.univ-antilles.fr)
Université Grenoble Alpes	-	http://www.univ-grenoble-alpes.fr (http://www.univ-grenoble-alpes.fr)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	-	http://www.u-pec.fr (http://www.u-pec.fr)
Université de Limoges	-	http://www.unilim.fr (http://www.unilim.fr)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
Université de Toulon	-	-
Université d'Orléans	-	http://www.univ-orleans.fr (http://www.univ-orleans.fr)
Le Mans université	-	-
Université de Lille	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Participation à la réalisation d'études économiques
- Contribution à la réalisation d'études de marché
- Assistance à la réalisation d'études de coûts et de performances d'une organisation
- Assistance à la direction dans la définition et le suivi de la stratégie
- Prévisions d'activité et les procédures de contrôle des résultats

- Assistance à la gestion

Compétences attestées :

- Mobiliser les principaux concepts de l'économie: micro-économie, macro-économie, monnaie et finance, politique économique, pour l'étude et l'interprétation de documents économiques.
 - Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.
 - Utiliser les méthodes et outils quantitatifs d'observation et d'analyse de l'économie et des organisations.
- Se servir des méthodes de prise de décision économique et managériale
- Analyser les interactions entre une organisation et son environnement.

 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Prendre du recul face à une situation

 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Comprendre au moins une langue étrangère et s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans cette

langue

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accrédités.

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP24426BC01 Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	<ul style="list-style-type: none">• Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.	
RNCP24426BC02 Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	<ul style="list-style-type: none">• Mobiliser les principaux concepts de l'économie: micro-économie, macro-économie, monnaie et finance, politique économique, pour l'étude et l'interprétation de documents économiques.	
RNCP24426BC03 Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser les méthodes et techniques de la gestion courante des organisations pour préparer et mettre en oeuvre des décisions des organisations.• Observer, décrire et évaluer la mise en oeuvre par une organisation des principes managériaux fondamentaux.	
RNCP24426BC04 Usages digitaux et numériques	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	

RNCP24426BC05 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. • Développer une argumentation avec esprit critique. 	
RNCP24426BC06 Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
RNCP24426BC07 Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs 	
RNCP24426BC08 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

—

Secteurs d'activités :

- K : Activités financières et d'assurance
- L : Activités immobilières

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien
- O : Administration publique

- S : Autres activités de services

Type d'emplois accessibles :

- Chargé d'études économiques commerciales ou statistiques
- Chargé d'affaires
- Adjoint contrôleur de gestion
- Adjoint conseiller financier
- Attaché de direction PME-PMI
- Assistant chef de projet
- Chargé d'enquête

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

Code(s) ROME :

- M1203 - Comptabilité
- M1204 - Contrôle de gestion
- M1403 - Études et prospectives socio-économiques
- M1604 - Assistanat de direction
- M1605 - Assistanat technique et administratif

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

—

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
---------------------------------	-----	-----	-----------------------

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

—

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Oui

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

—

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

-

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- **Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence**
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-----------------	----------------------

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- Conservatoire national des arts et métiers, arrêté du : 24/08/2016
- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016
- Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017
- Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016
- Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Bretagne-Occidentale - Brest, arrêté du : 27/07/2017
- Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018
- Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
- Université de la Nouvelle-Calédonie, arrêté du : 06/02/2017
- Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2017
- Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018
- Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
- Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 02/06/2016
- Université de Perpignan Via Domitia, arrêté du : 16/11/2017
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018
- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
- Université de Polynésie Française, arrêté du : 09/06/2017
- Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018
- Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018
- Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018
- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016
- Université des Antilles, arrêté du : 17/07/2017
- Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015
- Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018
- Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017
- Université du Littoral-Côte-d'Opale, arrêté du : 19/06/2015
- Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
- Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016
- Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016

- Université Nice Sophia Antipolis, arrêté du : 28/05/2018
- Université Panthéon Assas - Paris 2, arrêté du : 03/11/2014
- Université Paris 13, arrêté du : 19/02/2015
- Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017
- Université Paris Descartes - Paris 5, arrêté du : 17/10/2014
- Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
- Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015
- Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017
- Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 15/07/2015
- Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017
- Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016
- Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015
- Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Aix-Marseille Université (http://univ-amu.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université d'Angers (http://www.univ-angers.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Franche-Comté - Besançon (http://www.univ-fcomte.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Bordeaux (https://www.u-bordeaux.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Bretagne Occidentale - Brest (https://www.univ-brest.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Bretagne Sud (http://www.univ-ubs.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry (https://www.univ-smb.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université d'Evry-Val-d'Essonne (https://www.univ-evry.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Grenoble Alpes (https://www.univ-grenoble-alpes.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de la Réunion (http://www.univ-reunion.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université du Havre (https://www.univ-lehavre.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université du Maine - Le Mans (http://www.univ-lemans.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université du Littoral Côte d'Opale (https://www.univ-littoral.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Claude Bernard - Lyon 1 (https://www.univ-lyon1.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Nantes (http://www.univ-nantes.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Nice Sophia Antipolis (http://unice.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université d'Artois (http://www.univ-artois.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de la Nouvelle-Calédonie (https://unc.nc/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (https://www.parisnanterre.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Paris-Sud - Paris 11 (https://www.u-psud.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Paris-Est Marne-La-Vallée (http://www.u-pem.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Paris 13 (https://www.univ-paris13.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Corse - Pascal Paoli (https://www.universita.corsica.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Lumière - Lyon 2 (https://www.univ-lyon2.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Panthéon Assas - Paris 2 (https://www.u-paris2.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Paris Descartes - Paris 5 (https://www.parisdescartes.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis (https://www.univ-paris8.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Pau et des Pays de l'Adour (https://www.univ-pau.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Polynésie Française (http://www.upf.pf/fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Perpignan Via Domitia (https://www.univ-perp.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (http://www.uvsq.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Poitiers (http://www.univ-poitiers.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Rennes 1 (https://www.univ-rennes1.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12 (http://www.u-pec.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Conservatoire national des arts et métiers (http://www.cnam.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Strasbourg (https://www.unistra.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université des Antilles (http://www.univ-ag.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Reims Champagne-Ardenne (http://www.univ-reims.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université Jean Monnet - Saint Etienne (https://www.univ-st-etienne.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Limoges (https://www.unilim.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens (http://www.u-picardie.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Toulon (http://www.univ-tln.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université d'Orléans (https://www.univ-orleans.fr/licence_generale/economie_et_gestion)
Université de Lille (https://www.univ-lille.fr/licence_generale/economie_et_gestion)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019 (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16231>)